

# Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (AES)

## Financement



Sanitaire et social subventionné

## Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN

05.55.62.48.90

cfppa.ahun@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Elève sous statut scolaire

### Sélection :

Dossier  
Entretien  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Etre âgé de 17 ans maximum

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'accompagnant éducatif et social ou d'aide à domicile. L'accompagnant éducatif et social (AES) intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité ou de handicap (du fait de l'âge, de la maladie, du mode de vie ou d'une situation sociale fragile) pour compenser leur perte d'autonomie, les aider dans leur vie quotidienne et leur permettre d'être actrices de leur projet de vie.

## Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1407h (entre 10 et 24 mois). La formation comprend des enseignements théoriques organisés en institut ou à distance (546h + 21h AFGSU) et une formation réalisée en milieu professionnel (840h, 24 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : AP, AS, AVS, AMP, ADVF, ADVD, Agent de Service Médico-Social, Assistant Familial, CAP Petite Enfance. Référentiel de formation. La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements. DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements. DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements. DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements. DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements. Aptitudes : Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité. Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer. Aptitudes en matière d'expression écrite, orale. Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **Cours théoriques de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 En stage, l'apprenant doit respecter les horaires de service**

## Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00302790	du 02/11/2022 au 20/09/2023	Ahun (23)	CFPPA DE LA CREUSE		Non éligible	
00362079	du 30/10/2023 au 19/09/2024	Ahun (23)	CFPPA DE LA CREUSE		Non éligible	
00462540	du 04/11/2024 au 26/09/2025	Ahun (23)	CFPPA DE LA CREUSE		Non éligible	